ASSURANCE VIE SANS EXAMEN MÉDICAL POUR L'ANNÉE 2017

Affections médicales	(25 000 $ max.)	(75 000 $ max.) *	(350 000 $ max.) *	(500 000 $ max.) *
Accident ischémique transitoire (AIT)	✓	✓	✓	✓
Alcoolisme	✓	✓	✓	✓
Angine	✓	✓	✓	✓
Cancer	✓	✓	✓	✓
Crise cardiaque/ Accident vasculaire cérébral (AVC)	✓	✓	✓	✓
Diabète	✓	✓	✓	✓
Épilepsie	✓	✓	✓	✓
Hépatite A et B	✓	✓	✓	✓
Hépatite C	✓	✓		
Hypertension artérielle/Hypertension	✓	✓	✓	✓
Insuffisance coronaire (insertion d'une endoprothèse)	✓	✓	✓	✓
Lupus	✓	✓	✓	✓
Maladie de Crohn	✓	✓	✓	✓
Maladie de Parkinson	✓	✓	✓	✓
Maladie du foie/Cirrhose	✓	✓		
Maladie du rein ou néphropathie chronique	✓	✓		
Maladie pulmonaire obstructive chronique (MPOC)	✓	✓	✓	✓
Sclérose en plaques	✓	✓	✓	✓
Stimulateur cardiaque	✓	✓	✓	✓
Toxicomanie ou abus de drogues	✓	✓	✓	✓
Trouble bipolaire/ Psychose/Schizophrénie	✓	✓	✓	
Troubles sanguins	✓	✓	✓	✓
Aucune affection médicale				
Antécédents criminels	✓	✓	✓	✓
Infractions de circulation	✓	✓	✓	✓
Permis de travail valide (protection maximale de 250 000 $)	✓	✓	✓	✓
Refus d'une assurance vie	✓	✓	✓	✓
Sports dangereux	✓	✓	✓	✓
Voyage à l'étranger	✓	✓	✓	✓

* Veuillez consulter la proposition d'assurance vie pour déterminer l'admissibilité du client étant donné que la gravité de son état de santé pourrait l'empêcher d'être admissible pour la protection demandée. Pour obtenir plus de renseignements ou si vous avez des questions, veuillez communiquer avec votre courtier en assurance de personnes à l'adresse: geoffroy.lemonde@sfl.qc.ca ou téléphonez au (450) 672-1758, poste 286.